

L3 MIASHS – Année 2019-2020 Programmation web Sujet de dossier

J. Darmont (http://eric.univ-lyon2.fr/jdarmont/), 23/03/20

## **Objectif**

Concevoir un site web mettant en œuvre les connaissances acquises lors de l'enseignement de programmation web. Le choix du thème du site est libre.

## **Contraintes techniques**

- Le site doit être dynamique et codé en PHP objet. L'utilisation d'un *framework* PHP de type Symphony ou Zend **est interdite** car le mélange de code préfabriqué et de code personnel en rend l'évaluation difficile.
- Le site doit être interfacé avec une base de données MariaDB.
- Les données de la base doivent pouvoir être modifiées en ligne, de manière sécurisée, par des utilisateurs autorisés (sessions).
- Le code **HTML5** (statique ou généré par PHP) et les feuilles de style CSS doivent être valides. Le site doit être le plus accessible possible.
- L'aspect du site doit être professionnel (il est autorisé d'utiliser des templates CSS existants).
- Le site doit adopter l'architecture Modèle-Vue-Contrôleur et utiliser des gabarits afin que les langages utilisés dans sa conception (HTML, CSS, PHP et SQL) soient strictement séparés.
- Le site doit être accessible en ligne (des solutions d'hébergement gratuites sont référencées sur <a href="http://eric.univ-lyon2.fr/jdarmont/?page\_id=445#heb0">http://eric.univ-lyon2.fr/jdarmont/?page\_id=445#heb0</a>). Savoir utiliser ce type de plateformes fait partie de votre (auto)formation.

## Règles du jeu

- Dossier en binômes. Les trinômes ne sont pas acceptés.
- Document électronique (PDF) à rendre par courriel (demandez un accusé de réception) à votre enseignant de TD (groupe 1 du vendredi : <u>jerome.darmont@univ-lyon2.fr</u> – groupes 3 et 4 du mardi : <u>pegdwende.sawadogo@univ-lyon2.fr</u>) :
  - o introduction:
  - o architecture du site (sous forme d'arbre ou de graphe et commentée) ;
  - o schéma **conceptuel** de la base de données (Merise, E/A ou UML au choix);
  - o méthodes et algorithmes les plus significatifs ;
  - o conclusion (bilan, problèmes rencontrés, etc.);
  - o annexe : code commenté complet ;
  - URL du site;
  - o codes d'accès à la partie mise à jour de la base de données du site.
- Date limite : lundi 4 mai 2020.